

# ÉNONCÉ DE PRINCIPLE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE



## Notre engagement

Chez iA Groupe financier, le respect des individus, que ce soit nos employés, nos distributeurs, nos clients ou nos partenaires, est une valeur fondamentale et est véhiculé dans toutes nos actions et nos décisions. Par ailleurs, notre raison d'être visant à ce que nos clients soient en confiance et sécurisés par rapport à leur avenir soutient notre ambition en durabilité d'être une compagnie qui contribue à une croissance durable et au bien-être de ses clients, de ses employés, de ses partenaires, de ses investisseurs et des communautés. Conformément à cette ambition, le présent énoncé souligne notre engagement à respecter et à promouvoir les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale.

iA Groupe financier adhère aux Objectifs de développement durable des Nations Unies et est signataire des Principes pour l'investissement responsable. Nous faisons un pas de plus en confirmant notre engagement à respecter et à promouvoir les droits de la personne soutenus par les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies, qui stipulent que les entreprises doivent « éviter de porter atteinte aux droits de l'homme d'autrui et remédier aux incidences négatives sur les droits de l'homme dans lesquelles elles ont une part ».

Notre détermination à respecter ces droits commence par notre promesse d'observer les diverses législations en vigueur en Amérique du Nord et d'établir des pratiques organisationnelles qui sauront répondre à cet engagement. iA Groupe financier s'emploie à respecter la *Déclaration*

*universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, de même que la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail.*

## Nos pratiques organisationnelles

### Saine gouvernance

iA Groupe financier a toujours accordé une très haute importance à la mise en place et au maintien d'une gouvernance saine et prudente, dans son intérêt et celui de ses parties prenantes. Le [Cadre de gouvernance](#) met en relation la culture d'intégrité et la raison d'être du groupe avec sa structure de gouvernance ainsi qu'avec ses principales politiques et pratiques en matière de gouvernance.

Notre [Code de conduite professionnelle](#) témoigne de l'engagement de notre organisation à respecter l'éthique et à observer les lois et les règlements qui régissent nos activités, où que nous les exerçons, comme notamment la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec, la *Charte canadienne des droits et libertés* et la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*. En outre, tous les employés, les gestionnaires, ainsi que les membres du conseil d'administration, doivent attester annuellement de leur conformité au Code, bien connaître ses dispositions et agir en conformité avec l'esprit et la lettre de ces dernières. iA Groupe financier s'engage à traiter tous ses employés avec justice et impartialité en matière d'emploi et de rémunération.

Dans la même orientation, notre [Code de conduite des fournisseurs](#), auquel tous les fournisseurs doivent se conformer, vise à assurer le respect des lois et des normes applicables aux endroits où la société est présente. Les fournisseurs doivent, entre autres, respecter les droits des travailleurs et les droits de la personne et doivent se conformer à la législation locale en matière d'âge minimum pour travailler. Au surplus, ils ne sont pas autorisés à recourir à la pratique du travail des enfants, du travail forcé ou de toute autre forme d'esclavage moderne et doivent avoir une politique de tolérance zéro à cet égard pour tous leurs établissements, toutes leurs activités commerciales et toutes leurs chaînes d'approvisionnement.

Notre politique sur le traitement équitable des clients définit, quant à elle, les principes auxquels nous adhérons en matière de pratiques commerciales liées au traitement équitable des clients. Elle est structurée en neuf grands principes qui traduisent les comportements attendus afin d'assurer un traitement équitable des clients, dont la saine gouvernance et la culture, les représentations, publicités et communications concernant nos produits et services ainsi que la protection des renseignements personnels.

Notre [Politique de durabilité](#) énonce, quant à elle, nos leviers et objectifs en matière de durabilité. L'un de ses objectifs est d'ailleurs de faire preuve de transparence envers l'ensemble de nos parties prenantes pour les sensibiliser aux différents enjeux tels que la santé physique, mentale et financière ainsi que ceux liés à l'environnement, aux droits de la personne et à l'approvisionnement responsable. Cet objectif reflète notre engagement envers les droits de la personne et notre volonté d'adopter des pratiques responsables.

### Environnement de travail positif

Chez iA Groupe financier, nous soutenons et célébrons la diversité par le biais de notre [Énoncé de principe sur la diversité et l'inclusion](#). Nous nous efforçons de fournir un milieu de travail reconnu comme inclusif pour tous, sans égard à l'origine ethnique, à la nationalité, à la langue, aux croyances religieuses, au genre, à l'orientation sexuelle, à l'âge, à l'état matrimonial, à la situation familiale ou à un handicap physique ou mental. Nous visons à ce que chaque individu soit traité avec respect et intégrité. Nous nous engageons à offrir à tous les employés un milieu de travail empreint de dignité et de respect. En ce sens, nous déployons donc de nombreuses pratiques équitables comme le développement d'un milieu de travail sain et sécuritaire, respectant les normes de santé et de sécurité au travail, dans lequel la discrimination, le harcèlement ou la violence sont totalement proscrits, comme le démontrent notamment notre *Code de conduite professionnelle*, notre *Politique et programme de prévention de la violence familiale et en milieu de travail* et notre *Politique sur le respect en milieu de travail*. En outre, le conseil d'administration de iA Groupe financier a adopté une *Politique concernant la diversité au sein du conseil d'administration* qui accorde une attention particulière à la représentation paritaire des genres au conseil d'administration de la société.

## ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

Nous croyons que nos employés sont notre principal levier de réussite et que des collaborateurs qualifiés et performants seront des plus recherchés. Par conséquent, nous privilégions une philosophie de gestion des ressources humaines axée sur la flexibilité et l'ouverture afin d'offrir une expérience employé distinctive, en harmonie avec les valeurs de l'entreprise et de l'individu. Nous sommes à élaborer un vaste programme qui porte sur un environnement flexible de travail et qui représente une occasion pour les employés et les équipes de créer leur propre environnement de travail, qui soit souple, grâce à une expérience employé adaptée à leurs besoins. En outre, depuis plusieurs années la société sonde ses employés sur divers sujets tels que la gestion et le développement des compétences et demande des suggestions pour s'améliorer continuellement. Les résultats de ces sondages font partie des discussions du comité des ressources humaines du conseil d'administration.

En tant qu'employeur, nous avons également à cœur la santé globale de nos employés. En ce sens, nous offrons et nous améliorons de façon continue notre programme de santé et de mieux-être (iA Santé) mettant à la disposition des employés une vaste gamme d'outils et de ressources afin de créer un engouement pour l'adoption de saines habitudes de vie, la sécurité et l'équilibre travail-vie personnelle.

En d'autres mots, iA Groupe financier vise l'excellence en matière d'expérience employé dans l'objectif d'être l'employeur recherché pour une carrière stimulante et d'expérience client afin de leur offrir la tranquillité d'esprit.

### Notre contribution sociale

iA Groupe financier est une organisation engagée qui agit avec ses parties prenantes pour le mieux-être des individus et de la communauté, afin que tous deviennent des catalyseurs de mieux-être, aujourd'hui et demain. Notre engagement à respecter et à promouvoir les droits de la personne passe par nos pratiques organisationnelles, mais également par notre contribution sociale. Nous nous engageons continuellement envers notre communauté dans l'objectif de contribuer activement de manière positive et de créer une cascade d'actions durables. En ce sens, nous avons établi une politique de dons et d'implication de nos employés dans la communauté visant à soutenir financièrement les causes qui leur tiennent à cœur et qui soutiennent les valeurs de la société.

### Signalement

Toute personne est invitée, dans le cadre de sa relation d'affaires avec la société et ses employés, à signaler, en toute bonne foi et sans crainte de représailles, les comportements douteux qui semblent illégaux, frauduleux ou contraires à l'éthique, à la déontologie et à la gouvernance ou tout manquement aux obligations du présent *Énoncé de principes sur les droits de la personne*. Ce signalement peut être effectué de façon confidentielle et anonyme par l'une ou l'autre des façons suivantes : par téléphone au 1 855 888-4670 ou par Internet à [clearviewconnects.com](https://clearviewconnects.com).